



Édito

L'année 2010 s'est achevée après avoir défilé à grande vitesse, chaque mois étant passé avec son cortège de projets, d'animations et d'activités diverses.

Les équipes municipales, qu'il s'agisse de vos élus ou des services de la Ville, ont fait preuve d'une mobilisation intense chaque jour de cette année au service des brédois.

Cette importante mobilisation s'est traduite par la mise en œuvre de projets concrets au premier rang desquels il faut souligner l'aménagement de l'avenue Charles de Gaulle qui clôtura une longue phase d'aménagement de cette entrée de bourg.

Dans le même esprit, on peut citer l'investissement important de l'extension de l'école maternelle, en fin de chantier, ou l'achèvement du foyer du stade André Mabile, inauguré au mois de juin dernier. Sans oublier les équipements plus modestes mais non moins importants en matière d'éclairage public, de réseaux électriques ou de matériel, l'ensemble représentant encore un financement de près d'un million d'euros en 2010.

Cet effort soutenu en temps de crise économique et financière est représentatif de notre volonté de poursuivre l'embellissement et l'adaptation de nos équipements au développement continu de notre Commune.

Pour 2011, l'équipe municipale poursuivra ses efforts et son travail à votre service et prépare de nouveaux projets tant en ce qui concerne l'investissement (nouvelle extension de l'école primaire, rénovation de la salle des fêtes, voirie...) qu'au niveau des services à la population (accueils périscolaire et de loisirs, action sociale, événements culturels et festivités, soutien au milieu associatif...).

J'espère que ce programme d'actions et ces animations vous donneront satisfaction et vous souhaite, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, une excellente année 2011.

Bâtonnier Michel DUFRANC
Maire de La Brède

Cérémonie de présentation des vœux

Samedi 8 janvier, le Maire Michel Dufranc et les élus du Conseil Municipal invitent tous les Brédois à la cérémonie de présentation des vœux qui aura lieu à midi à la Salle des Fêtes.

Monsieur le Maire présentera les treize élus du Conseil Municipal des Jeunes à l'issue de leur tout premier conseil et de l'élection de leur président(e).

Comme chaque année, ce moment sera l'occasion pour Olivier Laruelle, Directeur Général des Services de présenter ses vœux aux élus et aux Brédois tant en son nom qu'au nom du personnel et de faire un bilan du travail effectué tout au long de l'année écoulée.

Catherine Dupart, adjointe au Maire déléguée à l'environnement, à l'initiative depuis quelques années de ce geste symbolique, remettra un petit arbuste aux parents des bébés 2010.

Mais cette manifestation conviviale sera également l'occasion de dévoiler le nouveau site internet de la Commune dont Alexandre Laffargue-Brethes, adjoint au Maire délégué à la communication vous dira quelques mots en avant première dans la page suivante.

Enfin, comme il est de coutume à La Brède, nous terminerons ce moment privilégié par un cocktail auquel vous êtes cordialement invités.



Notre site internet aujourd'hui

à partir du 8 janvier



TROIS QUESTIONS À

Alexandre Laffargue Brethes,

Adjoint au Maire, délégué à la Communication et la Solidarité



Pour quelles raisons, avez-vous engagé la refonte du site Internet de La Brède ?

Aujourd'hui, nous sommes au cœur de « l'ère Internet » alors que nous en étions seulement aux balbutiements lors de la mise en ligne du site, il y a plus de dix ans.

Dans ce contexte, il était devenu indispensable de corriger l'obsolescence de notre site actuel et de l'adapter aux évolutions techniques afin de répondre aux nouvelles exigences légitimes des internautes. Nous avons donc opté pour une refonte en profondeur plutôt qu'un simple toilettage.

Notre site Internet se devait d'être, plus qu'un outil de communication, une véritable vitrine de notre identité Brédoise : nous avons la volonté de véhiculer l'image d'une Commune qui s'appuie fortement sur son histoire tout en étant résolument tournée vers l'avenir.

Notre site est désormais plus attractif, plus lisible, plus intuitif, plus interactif, plus dynamique et s'est enrichi de nouvelles fonctionnalités.

Quelles principales nouveautés ont été apportées ?

Elles sont de multiples natures tant sur la forme que sur le fond.

- Dès la page d'accueil, vous découvrirez notre nouvelle identité visuelle : nouvelles couleurs, nouveau graphisme, nouvelle distribution des rubriques ...
- Parmi les innovations majeures, nous souhaitons faciliter les démarches administratives des internautes grâce à des formulaires interactifs directement transmis au service compétent.
- On peut également citer le répertoire des associations brédoises, l'annuaire des entreprises et professionnels Brédois, les photothèques, la newsletter, l'apparition de la fonction Vidéo, la compatibilité avec les réseaux sociaux type Facebook ou Twitter, ou encore l'accès direct à vos élus via leur propre boîte mail.
- Enfin, j'ajoute que notre site respecte parfaitement les normes d'accessibilité en direction du public handicapé.

Quand sera-t-il dévoilé ?

Nous avons tout mis en œuvre pour tenir les délais de mise en ligne que nous nous étions fixés. Je vous invite donc à le découvrir dès le 8 janvier à l'occasion de la cérémonie de présentation des vœux. Il constituera le point de départ de notre nouvelle identité visuelle, que nous déclinerons dès le mois prochain, en format papier de notre Bulletin Municipal.

UNE ZONE BLEUE

pour améliorer le stationnement au Centre Bourg

Face aux difficultés de stationnement constatées en Centre Bourg, le Maire a décidé de mettre en place une « **zone bleue** ».

Ce mode de stationnement doit permettre de conserver le dynamisme et l'attractivité du Bourg en le libérant des voitures ventouses qui accaparent les emplacements situés à proximité des commerces.

Qu'est qu'une zone bleue ?

La zone bleue est un espace de stationnement réglementé, gratuit mais limité dans la durée à 1h30. Ce stationnement sera géré par un disque horaire obligatoire sur ce périmètre. Le disque sera fourni par la mairie gratuitement puis dans les commerces.

Où se situera-t-elle ?

Un périmètre de stationnement sera mis en place **sur une partie de la Place Saint-Jean d'Etampes**. Ce périmètre sera matérialisé par la couleur bleue des emplacements (trente cinq places au total).

A partir de quand ?

La mise en place effective de la zone bleue **est prévue pour le 1^{er} mars 2011**. Durant une période transitoire d'un mois, les contrevenants seront avertis avant verbalisation. Une fois ce délai passé, la verbalisation par la police municipale sera immédiate dès la constatation de l'infraction.



FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

Salon des Arts



Ce rendez vous des créateurs a une fois de plus émerveillé petits et grands. Comme chaque année, les organisateurs avaient privilégié la diversité et l'originalité des œuvres présentées. Soixante douze artistes peintres et artisans, venus d'horizons différents ont ainsi partagé leur passion avec les visiteurs venus en nombre.

Côté artisan d'art, le Prix de la Ville de La Brède a été remis cette année à Nathalie Moulinier, créatrice de personnages poétiques en fil de fer et papier mâché. Côté peintre, l'aquarelliste Elisabeth Hoffmann a séduit le jury, elle a reçu le Prix du Philosophe 2010.

Téléthon

La mobilisation des associations brédoises, des bénévoles et des élus aura permis de récolter plus de 3000 €.

Grâce aux dons, les chercheurs sont parvenus aux premiers traitements. L'espoir de guérir se dessine enfin, grâce à des pistes thérapeutiques nouvelles, pour des maladies rares mais aussi des maladies plus fréquentes !



Journée de l'amitié

Mercredi 1er décembre, le Centre Communal d'Action Sociale de La Brède a réuni les aînés de la Commune à la salle des fêtes, autour d'un repas confectionné par le service de restauration des écoles.

Cette année, les brédois âgés de 70 ans et plus, ont pu danser et chanter avec la troupe de Betty Cursan et son spectacles « Chansons, Paillettes et Fantaisie », qui a parfaitement animé la Journée de l'Amitié 2010 en reprenant des morceaux atemporels tels que « Qu'est-ce qu'on attend pour faire la fête », « L'Amérique » ou encore « Mon truc en plumes ».

Le doyen de cette journée Monsieur Gérard LECLAIR âgé de 83 ans, et notre doyenne Mme Anne-Marie BERRIN âgée de 87 ans, ont présidé cette assemblée de 190 personnes.

Sainte Luce a soufflé ses 500 bougies

La Foire de la Sainte Luce a attiré beaucoup de visiteurs tout au long de ce week-end gastronomique. Le centre ville a accueilli une grande diversité d'étalages : foire gourmande, vide grenier, salon de l'équipement... Mais La foire est aussi réputée pour son folklore et son esprit gascon, on pouvait croiser dans La Brède des boeufs gras de Bazas, des poneys, des transhumances d'oies et de moutons, ... et les très attendus robots de la compagnie « Les Androlux », le samedi soir pour la fête de la lumière.

Ce spectacle a fait la joie des enfants, les Androlux ont déambulé en musique et en rythme dans les rues avant de laisser place à la traditionnelle procession de la lumière. Malgré son grand âge, la Foire de la Sainte Luce offre chaque année nouveautés et surprises !



Inauguration en présence de Michel Dufranc, Maire de La Brède, d'Yves Petitjean, Président de la Chambre Régional des Métiers et d'Alain Rousset, Député et Président du Conseil Régional d'Aquitaine



“Les Androlux” et leur navette spatiale

BRÈVES

Fête de Musica

L'association MUSICA organise une Fête **dimanche 23 janvier à 15 h à la salle des fêtes de La Brède** : des jeux musicaux ainsi qu'un goûter vous seront proposés.

Vous pourrez entendre le groupe Pop rock, des ensembles de guitare et violon folk, un ensemble de flûtes, du saxo, de l'accordéon ... et des chants.

Nous vous attendons nombreux !

Création et Reprise d'Entreprises

La Communauté de Communes de Montesquieu a mis en place le 5 octobre 2010 la « **Plateforme d'Appui à la Création et Reprise d'Entreprises** » pour aider les entrepreneurs à créer leur entreprise.

Plus d'informations :

au **05 56 72 55 26** ou contact@pacre-ccm.fr

Le calendrier des rencontres de l'année 2010 de la plateforme d'appui à la création et reprise d'entreprises est en ligne sur le site Internet : www.entreprendre-montesquieu.fr

Déjections canines

Des gestes simples pour une ville plus propre !

La Municipalité fait appel au sens civique des propriétaires de chiens pour maintenir nos trottoirs, nos rues et nos espaces verts propres et agréables. En effet depuis quelques temps, nos espaces publics sont jonchés de déjections canines. Les maîtres sont invités à les ramasser afin d'éviter ces désagréments.

Bulletin d'informations de la Commune de La Brède

Directeur de publication : Michel Dufranc • Rédaction : Service communication
Photos : Mairie • Impression : Imprimerie Jammayrac • Tirage à 1500 exemplaires

Dépôt légal à parution
Mairie de La Brède

1 place Saint Jean d'Etampes - BP 30047 - 33652 La Brède cedex

Tél : 05 57 97 18 58 - Fax : 05 57 97 18 50

courriel : contact@labrede-montesquieu.com • Site web : www.labrede-montesquieu.com

DES AGENTS DE LA COLLECTIVITÉ À L'HONNEUR

Le Noël des enfants du personnel a été l'occasion d'honorer cinq agents de notre collectivité :

Recrutée en 1993, **Danielle CAZAILLON** a effectué son service sur les écoles maternelle et primaire et sur l'entretien des bâtiments communaux jusqu'en juillet 2010.



Catherine OHRENSSTEIN, entrée au service de la Collectivité en 1990, a poursuivi sa carrière au service des enfants en tant qu'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM).

Arrivé en 1982, **Roland DUBEARN** a tout d'abord assuré les fonctions de gardien de la Salle des Fêtes, puis a intégré les services techniques et enfin le service restauration de l'Ecole Primaire. Monsieur le Maire lui a remis la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon argent, pour 20 ans de service.

Très ému par le discours du Maire, **Pierre Langlois** a reçu une ovation de la part de ses collègues. Il prend sa retraite après 31 ans de services effectués en tant qu'agent de maîtrise aux services techniques.



Martine Beausoleil a reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon Argent pour 20 ans de service au sein de la Commune puis du Centre Communal d'Action Sociale où elle accompagne les personnes âgées dans leur quotidien.

Tribune libre

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3500 habitants.

La Brède Ensemble

Chers amis Brédois,

A l'aube de cette nouvelle année, nous formons pour vous et vos proches tous nos vœux de réussite, de bonheur et de santé.

Fidèles à notre ligne directrice nous continuerons en 2011 à faire de cette tribune libre un lieu d'expression constructif.

Par ailleurs, à compter de ce mois, retrouvez cette rubrique sur le site internet www.labrede-montesquieu.fr, page Votre Mairie/vie municipale/tribune libre

Bonne année à toutes et à tous.

La Brède aux Citoyens

Nous vous présentons notre arbre à vœux pour 2011



Bonne année à toutes et à tous